



Département Coupes

Procès-verbal de Département n°1 du 02 décembre 2013

Présents : MM Bernard SCHERPEREEL (Président), Pascal HERQUIN (Secrétaire), Alain GEURTEN, Christian FRAITURE et Christophe NOTELAERS

Invité excusé : Alain Kaison

1. Approbation du procès-verbal n°1 du 11/12/2012

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Approbation des PVs de bureau 1 à 17 – saison 2013-2014

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

3. Problématique des licences techniques

Pour rappel, au tour préliminaire, un forfait a été appliqué à une équipe « jeunes » et a servi de « détonateur ». Suite à cela le CDA a décidé de neutraliser la situation. Depuis le second tour on a enregistré environ 30% de cas fautifs.

Les membres du Département estiment qu'il y a eu de gros manquements au niveau de la communication. Le système actuel reste compliqué et pose problème aux arbitres et contrôleurs des feuilles des matches.

4. Forfaits

Hormis les forfaits appliqués pour les licences techniques on constate moins de forfaits cette année.

5. Match « Natoye - Andenne » (arbitres)

Le fait que les arbitres n'aient pas établi de rapport dans les délais prévus est inacceptable.

6. Choix des sites pour les ½ finales

Liste des candidatures : Spirou Basket jeunes (284), RBC Ans (425), Excelsior Bruxelles (959), Hornu Wasmuel (1079), CS Bouge (1249), BC Cointe (1298), RBC Erquelines ((1325), BC Henri-Chapelle (1377), BCO Saint-Ghislain (2293), Union Femina Quaregnon (2360), Union Huy Basket (2511), BC New Profondeville (2624) et Charleroi Ravens (2665).

Après un tour de table le choix des sites est établi comme suit :

- Liège : Henri Chapelle (1377)
- Hainaut : Charleroi Ravens (2665) – réserve : Spirou Basket Jeunes (284)
- Namur : BC New Profondeville (2624)
- Brabant : Royal Excelsior Bruxelles (959) – réserve : CS Bouge (1249)

Présence sur les différents sites

La présence sera assurée, comme chaque fois, selon les disponibilités de chacun. Le président demande aux membres du Département de lui communiquer, dès que possible, leurs disponibilités.

7. Choix du site des finales (CDA 25/11/2013)

Remarque : le BC New Profondeville a été retiré d'office vu qu'il prévoyait l'organisation en une seule journée.

Le choix du CDA s'est porté sur : ROYAL IV Bruxelles (1423) - réserve Royal Excelsior Bruxelles (959). Cependant un dernier contrôle des installations (en collaboration avec le département « Promotion ») sera effectué début janvier 2014.

Les organisateurs devront prouver pour la fin de cette année:

- le bon fonctionnement de l'ascenseur. (Il n'est pas envisageable pour le traiteur d'utiliser les escaliers);
- que le parking de la « FGTB » sera à notre disposition afin d'y envoyer les voitures avec les joueurs (durant tout le WE) ou autre alternative;
- que le parking "VIP" sous la salle sera à bien disposition (40 places et gardé durant tout le WE) ;
- fournir un plan avec des itinéraires (en venant de chaque province) permettant l'accès à la salle en tenant aussi compte du dimanche (jour du marché) ainsi que des emplacements proches où il est possible de se garer pour les bus et les supporters.

Dans le cas où les différents points ci-avant n'étaient pas respectés, les finales seront attribuées au club « réserviste » Royal Excelsior Bruxelles (959). Dans ce cas, l'organisation des ½ finales sera

attribuée au CS Bouge (1249) en remplacement du Royal Excelsior Bruxelles (959).

8. Nouveau projet 2014

Le Président a obtenu l'accord de principe du CDA pour l'organisation d'une « super coupe AWBB » pour les catégories benjamin(e)s. Cette compétition se déroulerait sous forme de tournoi en une seule journée par catégorie. Un règlement (entériné au préalable par le CDA) sera proposé lors de l'AG de mars. Ce tournoi est prévu dans le courant de la deuxième semaine de mai.

9. Adaptation des règlements pour la saison 2014 / 2015

Il est demandé aux membres de faire part de propositions d'adaptations du règlement pour fin janvier 2014.

10. Choix du site pour l'organisation des finales - saison 2014/2015

Le choix du site organisateur (et réserviste) se fera par le Département coupes AWBB. Ce choix sera proposé au CDA suivant pour approbation.

**Le Secrétaire,
Pascal HERQUIN**

**Le Président,
Bernard SCHERPEREEL**